



COMMUNIQUÉ DU MOUVEMENT CITOYEN TOUS MIGRANTS
SUITE À SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 AVRIL

CP : Tous à l'Assemblée, et Tous à l'abri !

Sur les 450 adhérents que compte l'association, 115 ont participé à l'assemblée générale de Tous Migrants organisée samedi après midi, 14 avril, à l'Isle de Prelles (05). Au-delà des étapes classiques d'approbation du rapport moral et d'activité, du rapport financier et d'élection du nouveau conseil d'administration, cette assemblée a été l'occasion de voter trois motions. Deux de ces motions interpellent le Conseil Départemental et la Préfète, pour que soient mises à l'abris dans des conditions dignes les personnes migrantes, dont celles mineures, qui continuent d'arriver à Briançon alors que les capacités d'accueil déjà mises en place par les citoyens et les collectivités sont déjà dépassées. La dernière motion est à destination des ONG partenaires, afin qu'elles relaient les initiatives locales, notamment en mettant en œuvre les moyens sanitaires, sociaux et humains que nécessitent ces arrivées.



L'association Tous Migrants a profité de cette AG pour faire voter la modification de ses statuts, favorisant la collégialité, et rappeler son objet à ses adhérents : « *Le « Mouvement citoyen Tous Migrants » est une association de sensibilisation et de plaidoyer en faveur de l'accueil des migrants en Europe. Elle a pour objet de favoriser la compréhension des phénomènes de migration, de contribuer à la diffusion d'une information objective sur le traitement de la question migratoire, de plaider pour un accueil digne et solidaire des migrants qui arrivent sur le territoire français, d'assurer une veille citoyenne sur le respect des droits humains fondamentaux, et de favoriser le vivre ensemble entre personnes et groupes sociaux de cultures différentes. Sur le territoire du Briançonnais et plus largement des Hautes-Alpes, l'association favorise le rapprochement des personnes dans un esprit de compréhension réciproque et de fraternité.* »

La rétrospective 2016-17 a illustré comment le mouvement citoyen poursuit sa mission de sensibilisation et de plaidoyer (et de relais d'information sur l'accueil) en mettant la priorité sur :

- une **approche coordonnée et partenariale avec le tissu associatif** local, régional, piémontais et national,
- une **démarche pacifique** mais déterminée, inspirée des principes de la communication non-violente,
- une **interpellation des médias** comme source stratégique de basculement de l'opinion publique et donc d'infléchissement de la ligne politique répressive de nos autorités à l'encontre des migrants,
- un appui à l'organisation d'une **riposte juridique** collective aux violations des lois nationales et internationales,
- une **mobilisation des élus**, qui est à encourager.

Les messages politiques portés par Tous Migrants auprès des pouvoirs publics, des élus, des forces de l'ordre, des médias et de la population, y compris les jeunes, **ont été entérinés** :

- **L'application des droits fondamentaux** doit être inconditionnelle, pour toutes les personnes et partout.
- La **frontière**, lieu de particulière vulnérabilité des individus, doit être un **lieu de protection**, une porte qui sécurise et non pas qui exclut.
- Les pratiques de l'Etat sont **illégales** (refoulement en Italie de mineurs isolés et de demandeurs d'asile sans respect de leurs droits) et **inhumaines** (les jeunes et les adultes sont abandonnés en pleine nuit en montagne par des températures dangereuses). Les forces de l'ordre en perdent leur discernement quand ils ne voient plus l'urgence d'un accouchement, séparent les familles ou procèdent à de véritables chasses à l'homme.
- La **politique d'accueil de la France et de l'Europe doit être drastiquement revue** :
 - en premier lieu et de façon générale, pour garantir à chaque personne le droit de demander l'asile dans le pays de son choix – ce qui suppose une remise en cause du **règlement Dublin**,
 - pour assurer effectivement la protection des **mineurs non accompagnés** telle que prévue par les conventions internationales et la loi française,
 - dans tous les cas pour que les personnes exilées soient accueillies dans des **conditions dignes**, dans des **lieux à taille humaine**, de manière à pouvoir **s'impliquer dans la vie sociale** par **l'accès à l'école, la formation et l'emploi**, et bénéficier, selon leurs besoins, des **soins** que leur état physique et psychique exige souvent suite aux traumatismes et violences multiples subies dans leur pays et au cours de leur dangereux périple.
- Le « **délit de solidarité** » est une scandaleuse aberration à laquelle il est urgent de mettre fin : les **citoyens bénévoles** qui viennent en aide aux exilés sont les Justes d'aujourd'hui, et doivent être remerciés et non plus intimidés.

Trois motions ont par ailleurs été votées.

1. Motion à l'adresse de M. le président du Conseil général des Hautes-Alpes et de Mme la Préfète des Hautes-Alpes

L'assemblée générale exige de la part de Mme la préfète des Hautes Alpes et de M. le Président du conseil départemental la protection et la prise en charge inconditionnelle et immédiate des **mineurs non accompagnés**, conformément à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Dans l'attente d'une solution institutionnelle, nous nous déclarons solidaires des acteurs solidaires qui organisent, comme ils le peuvent, la mise à l'abri temporaire des mineurs qui arrivent à Briançon.

2. Motion à l'adresse de Mme la Préfète des Hautes-Alpes

L'assemblée générale exige de la part de Madame la préfète des Hautes-Alpes la mise en place de moyens adéquats pour que les droits fondamentaux et la dignité des exilés soient respectés conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Nous nous déclarons solidaires des acteurs solidaires qui organisent comme ils le peuvent la mise à l'abri temporaire dans des conditions dignes et respectueuses des droits fondamentaux de tous les exilés arrivant à Briançon.

3. Motion à l'adresse des ONG de solidarité internationale (OSI) partenaires

Face à l'urgence humanitaire dans le Briançonnais, l'AG réitère son SOS aux OSI partenaires afin qu'elles mettent en place une véritable **mission humanitaire** (de type catastrophe sanitaire), dotée de ressources humaines et logistiques. Cette mission doit permettre de relayer le dispositif déployé par les bénévoles, les organisations de la société civile et les collectivités territoriales pour la mise à l'abri temporaire des nombreux exilés, dispositif dont les capacités sont dépassées.

Tous Migrants appelle enfin à une mobilisation massive pour soutenir **l'Initiative Citoyenne Européenne en faveur de l'abolition du délit de solidarité.**

Tous Migrants appelle également à une mobilisation massive **pour s'opposer au projet de loi Asile et Immigration examiné cette semaine à l'Assemblée.**



Contacts presse

Laetitia Cuvelier : 06 30 29 97 79

Michel Rousseau : 06 0 60 43 50